



Gouvernement du Québec  
 Ministère du Loisir,  
 de la Chasse et de la Pêche  
**Direction régionale de Montréal, Laval,  
 Lanaudière, Laurentides, Montérégie**

*Dossiers Ste-Ath*  
~~Recu~~  
 8/12/1995.  
 REÇU de  
 D. M. G. G.

Montréal, le 25 mai 1994

Monsieur Normand Duplessis  
 Ministère des ressources naturelles  
 1410, rue Stanley, 10<sup>e</sup> étage  
 Montréal (Québec)  
 H3A 1P8

Original parafé

Objet : Lot intramunicipal, lot P.8, rang XI,  
 Canton de Morin  
Dossier 605 013

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre lettre du 10 mai concernant la vente du lot cité en rubrique.

Nous vous confirmons que nous ne sommes pas intéressés à acquérir la partie de ce lot située au sud-ouest de la rivière du Nord. Par contre, la partie de ce lot comprise entre le corridor du Parc linéaire des Laurentides (ancienne voie ferrée) et la rivière du Nord est intéressante pour des fins d'accessibilité à la pêche à partir du Parc.

Il serait opportun de contacter la Direction des Loisirs du ministère des Affaires Municipales (gestionnaire du Parc linéaire) à cet effet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur régional,

Original signé

André Laforte

AL/RD/fsta



*cc M. G. G. - A. G. G.*